



Testez vos connaissances !

- 1 À combien estimez-vous le nombre d'emplois créés par les entreprises de propreté en France ?
a / 50 000 b / 500 000 c / 1 000 000
- 2 Parmi ces emplois, combien sont occupés par des salariés multi-employeurs :
a / 28% b / 53% c / 68%
- 3 Quel est le taux de femmes dans le secteur de la propreté ?
a / 38% b / 52% c / 65%
- 4 Les horaires des salariés dépendent d'abord :
a / De leurs souhaits
b / Des exigences des métiers de la propreté
c / Des contraintes des clients
- 5 Quels sont les acteurs les plus concernés par la propreté ?
a / Les agents et leur encadrement
b / Les occupants de bureau, les services généraux et les services achats
c / Les dirigeants et les IRP

Réponses
1. b : 500.000, soit 1 emploi sur 40 du secteur marchand en France.
2. b : 53%, phénomène en lien avec l'article 7 de la CCN qui explique qu'il y ait 79% d'emplois à temps partiel dans le secteur.
3. c : 65%, et très majoritaires (75%) dans les postes d'agents de services.
4. c : Ce sont les donneurs d'ordre qui en général demandent des interventions décalées.
5. a, b, c. La propreté est l'affaire de tous !

Développement du travail en continu/en journée : un engagement RSE et des bénéfices pour l'ensemble du territoire



- > Une plus grande cohésion sociale
- > Des possibilités accrues d'intégration dans l'emploi de personnes en situation de fragilité et d'insertion
- > L'accès de tous aux transports en commun
- > Des horaires compatibles avec l'ouverture des crèches et des écoles, des parents plus présents auprès de leurs enfants

Vous souhaitez en savoir plus sur le travail en continu/en journée ? La Branche de la Propreté et des services associés vous accompagne !

www.monde-proprete.com



OPTEZ POUR LA PROPRETÉ EN JOURNÉE!



Document réalisé en collaboration avec



Prestations en horaires décalés (tôt le matin et fin de journée) : une fausse bonne idée !

- > **Absence de visibilité** du service rendu auprès des bénéficiaires sur place.
- > **Impossibilité d'assurer la propreté** en continu (accumulation de la saleté tout au long de la journée).
- > Temps de travail fragmenté qui **complique la vie des salariés** : multiplication des déplacements, amplitude horaire qui nécessite des temps d'attente.
- > **Incapacité de développer le dialogue** avec le client et d'identifier les besoins réels des usagers du site (prestation « à l'aveugle » qui répond à une prescription a priori et non à une logique de service auprès du client).
- > **Problématiques de sécurité** et de travail isolé.

On désigne par travail en continu/en journée dans le secteur de la propreté les activités qui se déroulent majoritairement en horaires de jour, en général en coprésence des usagers bénéficiaires du service, sur des plages horaires continues, non fragmentées (ex : travail de 6h à 14h, de 8h à 16h ou de 10h à 18h, sans être entrecoupé d'interruption longue).

Travail en continu/en journée : des avantages pour tous !

» Pour le prestataire propreté et ses équipes

- > Une logique de service au client, le développement de nouvelles prestations liées à l'observation du site.
- > Une plus forte visibilité, un suivi de l'activité et une relation directe avec le client.
- > Une meilleure reconnaissance et une attractivité accrue du métier, des conditions d'intervention qui facilitent le recrutement, la fidélisation et la montée en compétence des salariés.
- > Une augmentation du temps de travail des salariés, une vie sociale et familiale facilitée.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

2/3 des employeurs ont constaté que leurs agents se sentent plus reconnus dans leur travail*

45% des entreprises passées en journée ont pu ainsi diversifier leurs prestations auprès de leurs clients*

43% des entreprises considèrent que le travail en journée a contribué à renforcer leur capacité de négociation commerciale*

» Pour l'entreprise et les usagers des sites

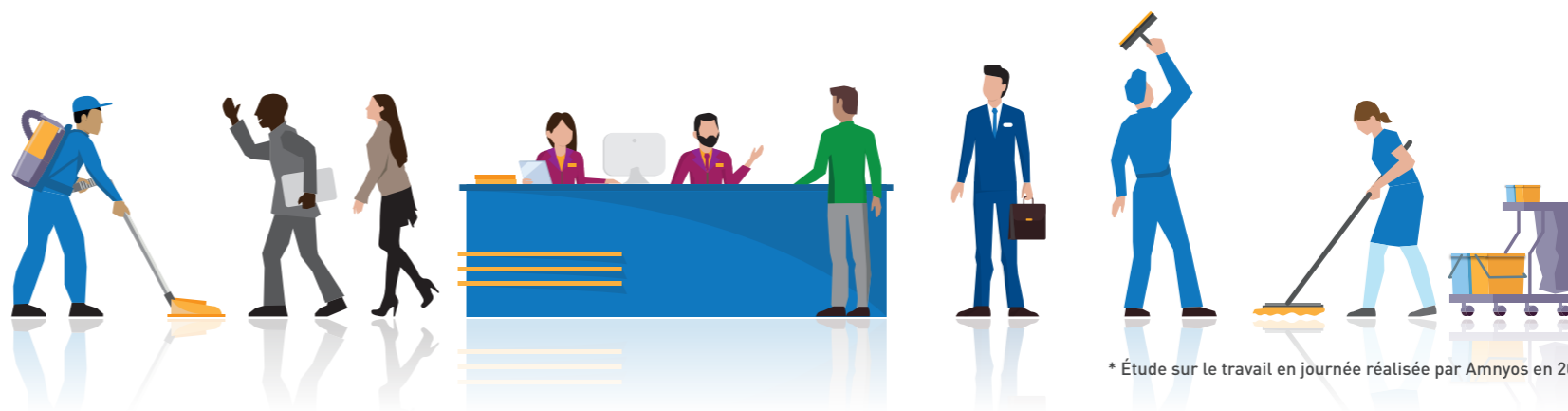
- > Une présence humaine accrue et la possibilité d'une réponse en temps réel, notamment à des imprévus.
- > Une meilleure identification des besoins réels et une optimisation de l'affectation des ressources.
- > Une meilleure régulation de l'activité, l'entretien d'une relation plus confiante et constructive entre ceux qui rendent le service et ceux qui en bénéficient.
- > Des économies d'énergie (lumières), la réduction des risques professionnels (travail isolé) et une meilleure sécurisation des locaux (fermeture après les heures de bureau).

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

93% des clients estiment que la confiance entre entreprise et client se trouve renforcée*

81% des clients interrogés relèvent une meilleure identification des besoins*

68% des clients constatent des réponses plus rapides aux imprévus*



* Étude sur le travail en journée réalisée par Amnyos en 2017